

# le journal

Fédération FO de la métallurgie



[www.fo-metaux.org](http://www.fo-metaux.org)

## Le handicap, une question de société

**2017 marque un anniversaire : la loi instaurant l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) a 30 ans, de même que l'AGEFIPH. FO Métaux fait le point sur l'action de notre organisation en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, une préoccupation de longue date.**

**TIM - p.6**  
Les métallos sauvent l'entreprise

**Aubert & Duval - p. 8**  
Un vent nouveau à Issoire

**Automobile - p. 15**  
Le Maroc, nouvel Eldorado ?



# Sommaire



*Ce mensuel est le vôtre...*

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

**"FO Métaux LE JOURNAL"**

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions. Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération :

Tél. : 01 53 94 54 27 • Fax : 01 45 83 78 87

## Chiffes à connaître :

**SMIC horaire brut :** 9,76 euros

**SMIC brut mensuel :** 1480,27 euros

**Plafond de la sécurité sociale :**

3 269 euros par mois

(pour l'année 2017 : 39 228 euros)

**Coût de la vie :**

-0,3 % en juillet (-0,4 % hors tabac);

+0,7 % en glissement sur les 12 derniers mois (+0,7 % hors tabac).

**Chômeurs :** 3 518 100

(catégorie A, publiés le 28 août 2017)

**Indice de référence des loyers :**

126,19 (2<sup>ème</sup> trimestre 2017).

**Taux d'intérêt (28 août) :**

-0,28 % au jour le jour.

## 3 Editorial

## 4 Le dossier

Handicap : une question de société 4-5

## 6 Actualité sociale

TIM joue sa survie 6

## 6 Actualité syndicale

Thirard : l'art de la négociation 6

Coordination Bosch : cap sur les élections 7

Défendre la R&D en France 7

Un vent nouveau à Aubert et Duval Issoire 8

Coordination Aubert et Duval : des métallos soudés 9

Métaux de Saint-Nazaire : en pleine croissance 10

IndustriALL Global au Bourget 10

Jean-Claude Mailly à la rencontre de Toyota Onnaing... 14

... et de Faurecia Caligny 14

Le Maroc, nouvel Eldorado automobile ? 15

USM de Loire-Atlantique : une progression impressionnante 16

USM de l'Indre : un bon plan 16

USM du Loiret : la relève se prépare 17

USM de l'Hérault : au service des salariés 17

## 18 Infos

Les résultats de FO aux élections professionnelles 18

IF Metall : le progrès pour tous 20

CISL : les défis de l'Italie 20

## 21 Vos droits

Le droit à la déconnexion 21

## 22 Jeux

Des métaux et des mots 22



Et toujours  
l'information  
en ligne sur...

[www.fo-metaux.com](http://www.fo-metaux.com)



C'est déjà la reprise ! Mais avant de rentrer dans le vif du sujet de l'actualité sociale, politique et industrielle, nous espérons que vous avez toutes et tous profité de cette période des congés d'été pour privilégier et partager des moments avec vos familles et amis, mais également pour vous reposer et vous ressourcer.

Concernant l'actualité sociale, et plus particulièrement celle de la métallurgie, nous sommes toujours dans le cycle des négociations pour la refonte du dispositif conventionnel et on est loin d'avoir terminé ! Les discussions actuelles portent sur les classifications, avec la volonté d'aboutir à une grille unique allant de l'ouvrier jusqu'à l'ingénieur et au cadre. Le principe qui a été accepté par l'ensemble des partenaires sociaux de la branche est de classer l'emploi, mais cette négociation est ardue car il reste de nombreuses questions à régler, dont : les seuils d'accueil ; la prise en compte des diplômes ; le maintien de la prime d'ancienneté pour les non-cadres ; et la transition en cas d'accord du système actuel vers un nouveau afin que les salariés et les employeurs puissent s'y retrouver. Le 8 septembre, nous allons engager des discussions sur la durée du travail. Dans tous les cas, ces négociations sur le dispositif conventionnel ne se termineront pas avant la fin de l'année 2018, voire au-delà. Le même jour, nous aurons, et ce conformément à notre accord du 20 janvier 2017, une négociation sur la clause de revoyure concernant le barème des appointements minimaux garantis des ingénieurs et cadres.

S'agissant de l'actualité politique, nous sommes dans l'attente des différentes réformes souhaitées par le président de la République et le gouvernement, notamment sur le Code du Travail et sa loi d'habilitation nécessaire pour prendre ensuite des ordonnances. Sur ce point, nous n'en avons toujours pas le contenu réel à l'heure où nous « bouclons » ce numéro ; il devait être connu le 31 août. Pour rappel, cette réforme vise à des changements importants dont nous vous avons fait part dans notre précédent édito. Le 31 août, et pour

## Les ambiguïtés de la rentrée

faire suite aux différentes concertations, nous jugerons si le gouvernement a tenu compte des demandes de FO. Le processus doit aboutir à l'adoption des ordonnances en conseil des ministres au cours de la semaine du 18 septembre et à leur publication au Journal Officiel du 25 septembre.

Sur l'actualité industrielle, nous avons été surpris par les annonces du ministre de la Transition écologique et solidaire, qui souhaite mettre un terme aux véhicules thermiques, et ce dans un délai court : en 2040. Il souhaite également fermer un maximum de centrales nucléaires. D'un côté, il souhaite plus de véhicules propres avec davantage d'électrique, et de l'autre, il veut supprimer le nucléaire qui fournit une bonne part de l'électricité. Cherchez l'erreur ! Il est évident que nous ne sommes pas d'accord avec lui car il faut donner plus de temps aux constructeurs et équipementiers automobiles pour s'adapter aux évolutions de ce secteur, y compris avec les adaptations nécessaires en milieu urbain, par exemple une capacité à fournir les bornes électriques adéquates et suffisamment d'énergie électrique.

Pour le nucléaire, et sans négliger les questions de sécurité, il convient d'être réaliste : dans le cadre de notre indépendance énergétique, nous en avons besoin car les nouvelles sources d'énergie dites renouvelables ne sont pas prêtes à satisfaire les besoins des industriels, du service public et des consommateurs. De plus, un point important derrière ces annonces : il y a des secteurs industriels pour lesquels nous ne pouvons pas nous passer des technologies de pointe, sans oublier l'emploi et le savoir-faire des femmes et des hommes de ces industries.



Organe officiel de la  
Fédération confédérée FO  
de la Métallurgie

Directeur de la publication :  
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux  
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV  
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :  
01 53 94 54 00  
contact@fo-metiaux.fr

## Handicap : une question de société

**2017 marque un anniversaire : la loi instaurant l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) a 30 ans, de même que l'AGEFIPH. FO Métaux fait le point sur l'action de notre organisation en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, une préoccupation de longue date.**

A ce jour, 2,6 millions de Français déclarent avoir une reconnaissance administrative d'un handicap, soit 7 % de la population totale des 15 à 64 ans. S'ils sont 927 000 à travailler, près de 486 000 restent demandeurs d'emploi. Plus de 101 100 entreprises sont assujetties à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en France (OETH). En trois décennies, la thématique du handicap au travail, à travers la mise en place de politiques spécifiques, la signature d'accords agréés ou pour les plus petites structures, par des démarches ponctuelles en matière de recrutement et de maintien dans l'emploi, a pris une place croissante dans la gestion des ressources humaines, mais aussi dans le combat syndical. En 10 ans (2005-2015), le taux d'emploi des travailleurs handicapés a progressé dans le secteur privé de 0,8 point passant de 2,03 % à 3,1 % et dans le secteur public de 1,67 % passant de 3,7 % à 5,2 %. Si le taux de chômage des personnes handicapées, deux fois plus élevé que la moyenne, demeure un fort sujet de préoccupation, les chiffres relatifs à leur présence dans les entreprises, eux, progressent. Près de 78 % des employeurs concernés par l'obligation d'emploi comptent au moins un collaborateur handicapé dans leurs effectifs - contre 60 % en 2006. Chaque année, 80 000 personnes handicapées sont recrutées dans le secteur privé tandis que

17 000 salariés, devenus handicapés ou dont le handicap s'est aggravé, sont maintenus dans l'emploi. « Avant d'être handicapés, ils sont d'abord des femmes et des hommes salariés et nous nous battons pour eux comme nous le faisons pour tous les salariés, sans négliger non plus celles et ceux qui n'accèdent pas à l'emploi », résume le secrétaire fédéral Lionel Bellotti, en charge du dossier, pour qualifier l'idée qui sous-tend le travail de notre organisation sur ce sujet.



Les métallos FO lors de la 17<sup>ème</sup> journée nationale Travail & handicap à la Confédération FO.

### Des défis à relever

Les difficultés ne manquent pas. En premier lieu, la grande majorité des handicaps sont peu visibles : maladies invalidantes (sclérose en plaque, diabète...), handicap moteur (lombalgie, TMS...), psychique (dépression, phobies...), sensoriel (cataracte, surdité...) ou encore mental (déficiences intellectuelles, dyslexie). Ensuite, dans plus de 80 % des cas, c'est au cours de la vie du salarié que survient le handicap. La question de sa reconnaissance est centrale, car c'est d'elle que dépend la possibilité pour le salarié handicapé d'obtenir un aménagement de poste ou des formations en vue d'une reconversion. Le dossier est très complexe à monter et la reconnaissance est de plus en plus dure à obtenir, mais FO peut aider les salariés concernés, notamment sur le plan psychologique. Dans certaines régions, comme le Nord, 30 % des salariés sont en situation de handicap. Enfin, les entreprises ne sont pas toutes égales devant le handicap. Les plus grandes intègrent cette thématique dans leur gestion des ressources humaines et n'hésitent pas à ajuster leurs pratiques afin de permettre l'insertion professionnelle durable des salariés handicapés. Elles s'appuient sur une politique RH structurée, parfois stimulée par un engagement RSE, et sont souvent signataires d'un accord agréé qui leur permet de définir des orientations claires, de déployer des moyens ainsi qu'une organisation dédiée. Face à elles, les PME-PMI ne disposent pas toujours de cette logistique RH et s'adaptent comme elles peuvent. « Le résultat, c'est que les travailleurs handicapés subissent une double peine, analyse Lionel Bellotti. D'une part, ils sont discriminés à l'embauche, d'autre part leur sont proposés des postes souvent peu intéressants alors qu'ils ont pourtant beaucoup à apporter à l'entreprise du fait de leur forte motivation et de leurs compétences. »

Les exemples ne manquent d'ailleurs pas pour souligner l'excellence des salariés en situation de handicap, comme celui de la Fondation AMIPI, spécialisée dans la sous-traitance automobile qui emploie plus de 600 salariés en situation de handicap cognitif répartis sur



7 sites de production réalisant des faisceaux électriques et où FO est fortement implantée. Avec l'aide de 65 encadrants et d'apprentissages adaptés, pas moins de 1 500 salariés ont trouvé un emploi non subventionné dans une autre entreprise suite à leur passage par AMIPI (soit une économie de 350 millions d'Euros pour l'Etat). Son objectif est de lutter contre la ségrégation dont sont victimes les personnes handicapées dès leur plus jeune âge, en leur permettant de découvrir, de développer et de valoriser leurs capacités intellectuelles dans une activité industrielle selon des méthodes pédagogiques, professionnelles et techniques adaptées à leur handicap. Cette activité étant un moyen de réinsertion et non une fin. « AMIPI se demande quel est le sens d'une société qui exclut du travail des personnes pourtant aptes à travailler et pour FO, il est clair qu'une société qui ne sait pas intégrer les personnes les plus en difficulté ne se construit aucun avenir », explique Lionel Bellotti, confirmant la concordance de vues entre notre organisation et la Fondation. FO est également très présente au sein de l'association des Paralysés de France (APF), qui emploie environ 12 000 salariés en France, majoritairement dans des établissements médico-sociaux. Fin 2006, après une longue négociation sous la houlette du délégué syndical central FO Eric Deniset, FO a signé pour l'ensemble de ces Entreprises Adaptées un accord national d'application de la Convention Collective de la Métallurgie Région Parisienne, permettant à ces travailleurs handicapés de bénéficier d'un même statut collectif, et surtout d'avoir une véritable référence professionnelle en termes de classification.

## La force de la négociation

Car outre son soutien à ce type de structures, FO obtient également des avancées par la négociation. Notre organisation a notamment été un des moteurs dans la conception et l'adoption de la loi du 11 février 2005, qui institue une obligation de négocier sur le thème de l'emploi des personnes handicapées. Le combat s'est poursuivi est une nouvelle étape a été franchie avec la signature le 12 décembre 2013 de l'accord national en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap dans la branche de la métallurgie.

« Nous avons obtenu un accord impératif, ce qui veut dire que les entreprises ne pourront pas déroger à l'accord national, se félicitait alors le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez. Il impulse une politique globale en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi des personnes handicapées, avec un volet sur la prévention. Il prévoit également d'améliorer le taux d'emploi de ces personnes dans la branche. » Et que dire des nombreux accords signés par notre organisation dans des entreprises de la métallurgie, comme par exemple Airbus Group ou ArcelorMittal, qu'on peut d'ailleurs retrouver dans la base de données du site Internet de la Fédération FO de la métallurgie, ou encore de la « journée nationale Travail & Handicap » que la Confédération FO organise chaque année depuis 16 ans ? « Si l'on veut changer les mentalités, il faudrait, plus largement, inclure la question du handicap dans tous les accords car il ne faut pas oublier que ce qui est réalisé pour les salariés en situation de handicap bénéficie à l'ensemble des salariés », ajoute Lionel Bellotti. Ainsi, l'adaptation de postes aux salariés en situation de handicap peut, en étant généralisé, épargner à d'autres opérateurs des gestes générateurs de troubles musculo-squelettiques (TMS). Au-delà, cancer, diabète, maladies cardio-vasculaires ou maladies psychiques sont de plus en plus souvent à l'ordre du jour dans les entreprises. Selon l'ANACT (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail), ces différentes pathologies concernent aujourd'hui 15 % de la population active, ce chiffre étant en progression. Sans oublier qu'avec le recul continu de l'âge de la retraite, les salariés les plus âgés seront bientôt confrontés à des situations que connaissent bien les personnes en situation de handicap... Pour FO, c'est une évidence : les politiques de maintien dans l'emploi, jusqu'ici très défensives, devront, demain, céder le pas à des approches plus dynamiques et anticipatives. « Les situations de handicap concernent une part croissante de la population, conclut Lionel Bellotti. Il est vital de mieux les prendre en compte en matière d'emploi. »



## Suivez les guides !

Face à une problématique aussi complexe que le handicap, entreprises et salariés n'ont jamais assez d'aide. Pour les premières, l'Observatoire de la Métallurgie a publié en 2016 un « guide pratique de l'insertion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans la métallurgie » auquel FO Métaux a apporté une large contribution. Notre organisation travaille également sur un guide à destination des métallos afin de les aider à

défendre les salariés en situation de handicap sous la supervision de Lionel Bellotti et avec le concours du référent handicap FO Nord Pierre Bridel et du secrétaire de l'USM du Nord Jean-Paul Delahaie. « L'ambition de ce guide est de centraliser et de décrypter l'énorme masse d'informations et de règles sur le handicap et l'emploi afin de donner, tant à ces salariés qu'à nos militants, des outils pour agir efficacement. »

## TIM échappe à la liquidation

**En redressement judiciaire depuis le mois de janvier, TIM, fabricant de cabines d'engins qui emploie 470 salariés à Quaëdypre (Nord), attendait la sentence du tribunal de commerce de Lille et qui devait décider de la vie ou de la mort de l'entreprise. Le 26 juillet, la décision a soulagé les métallos : TIM est sauvé.**

Pour les salariés de TIM, le mois de juillet aura été placé sous le signe de l'angoisse et de l'incertitude avant d'apprendre que l'entreprise était sauvée. La période d'observation décrétée par le tribunal de commerce de Lille dans la foulée du placement en redressement judiciaire en janvier dernier s'achevait et les offres de reprises étaient toujours assorties de conditions suspensives, ce qui a conduit le tribunal à repoussé plusieurs fois sa décision. Autre problème pour les métallos FO : l'un des deux repreneurs potentiels, le groupe allemand Fritzmeier, était également l'actuel possesseur de l'entreprise et celui qui l'avait conduit à cette situation catastrophique. De l'autre côté, l'offre de l'homme d'affaires bulgare Fil Filipov pour le groupe Atlas, qui prévoyait de reprendre la quasi-totalité des salariés et d'investir pour remettre le navire TIM à flot. Il ne manquait plus que quelques millions pour valider cette offre soutenue par les salariés et les élus locaux.

« Je sais que la société est valable et peut être sauvée », a déclaré M. Filipov au cours de la procédure, jugeant que la situation actuelle n'était « pas la faute des ouvriers ou des clients, mais celle des dirigeants qui n'ont pas livré les bons produits à temps, alors les clients, ils s'en vont ». Comme l'expliquait le délégué syndical FO TIM Christophe Fournier, « M. Filipov compte préserver nos emplois, c'est très important. Avec l'offre de Fritzmeier, nous avons quelques doutes puisqu'il est question de licencier 200 personnes

tout en espérant continuer à produire dans de bonnes conditions, ce que le groupe sait être impossible ».

Restait donc la question des conditions suspensives qu'il fallait lever. Le 13 juillet, la région a accepté par écrit le principe d'un prêt remboursable de 3 millions d'euros à Filipov. Le reste des 8,2 millions d'euros que l'industriel bulgare veut mettre dans le projet pourrait bien provenir d'un arrangement commercial avec Caterpillar, le principal client de TIM. Quelques jours plus tard, tout semble s'écrouler : le tribunal repousse sa décision, estimant les garanties des deux projets insuffisantes. Excédé, M. Filipov menace de se retirer et il faut toute la force de persuasion de FO, aidée par les élus locaux, pour qu'il maintienne son offre et que s'éloigne le spectre de la liquidation. Le 26 juillet, c'est la délivrance : l'offre de M. Filipov, qui prévoit de reprendre l'intégralité des ouvriers et 50% des cadres, soit 446 salariés sur 470, est acceptée par le tribunal. « Nous sommes soulagés, se réjouit Christophe Fournier. C'est la fin d'un long et difficile combat. Pour autant, nous ne sommes pas dupes et resteront vigilants. Pour le moment, nous avons de gros défis à relever car l'outil de travail est en piteux état mais nous sommes plus motivés que jamais et ferons tout pour que TIM reparte de plus belle ! » Avec une augmentation de 100 euros depuis la reprise et une remise à neuf de l'usine, les salariés peuvent enfin envisager l'avenir sereinement...



## Thirard : l'art de la négociation

Le syndicat FO Thirard a réussi cet été de belles NAO, obtenant des avancées pour l'ensemble des salariés. S'appuyant sur un solide travail de terrain et un véritable sens des responsabilités, notre organisation a su obtenir un bon accord et éviter un mouvement social.

Pour réaliser de bonnes NAO, il ne faut pas seulement être déterminé : il est également impératif d'être bien préparé. En la matière, l'équipe syndicale FO Thirard emmenée par le délégué syndical Bruno Blondel a mené ses négociations salariales de main de maître, bouclant l'ensemble du dossier le 10 juillet en une seule réunion. En amont, FO avait préparé et anticipé la négociation. « Nous avons pris les devants en nous renseignant sur la satisfaction des salariés, explique Bruno Blondel. Ils nous ont fait savoir que, selon les résultats des NAO, ils étaient une majorité à être prêts à faire connaître leur mécontentement par un débrayage. Ensuite, ayant reçu un bilan le 5 juillet, nous avons eu le temps de faire passer l'expert-comptable afin de nous assurer que l'année avait été bonne et de fixer nos nouvelles demandes. »

Averti du mécontentement des salariés, la direction s'entête dans un premier temps à proposer la même chose que l'année précédente : 500 euros annuels nets. Rappelant que l'année était meilleure que la précédente, FO tient bon, revendique et obtient 500 euros de plus en participation ainsi que 150 euros nets du coefficient 145 au 285. En



termes de revalorisation des salaires, FO parvient à une augmentation de 1,3 % au 1<sup>er</sup> juillet 2017 plus 0,2 % en janvier 2018. Bruno Blondel et la déléguée syndicale suppléante Sophie Dieudonné arrache même une prime exceptionnelle d'un montant de 194 euros bruts à verser sur la paie de juillet 2017 du coefficient 145 au 285 ainsi que la reconduction des 132 euros de la prime de vacances et une augmentation de 50 centimes sur le ticket restaurant. Une belle réussite qui montre une fois de plus que FO est le syndicat de la fiche de paie !

## Coordination Bosch : cap sur les élections



Avec pas moins de six membres au comité de groupe et des sites où sa représentativité dépasse les 50 %, notre organisation est de celles qui comptent chez Bosch et les métaux ont à cœur d'y renforcer son poids. C'était notamment l'objet de la coordination des 5 et 6 juillet qu'ils ont organisé à Paris dans les locaux de notre Fédération. Aux côtés des métaux de l'automobile se trouvaient également ceux d'ELM Leblanc, le chauffagiste faisant partie du groupe Bosch depuis sa fusion avec Bosch Thermotechnologies. En accord avec la priorité accordée au développement syndical par FO Métaux, les équipes et le coordinateur Joël Pawluk ont lancé une nouvelle impulsion afin de renforcer la communication entre elles, d'unifier leurs efforts au service d'une stratégie commune et de mutualiser les moyens afin d'implanter FO sur les sites Bosch où ses couleurs ne flottent pas encore et d'accroître son poids là où elle est présente. Laurent Smolnik et Paul Ribeiro assureront pour leur part un suivi renforcé de ce travail d'ici au mois d'octobre et une nouvelle coordination est déjà prévue le 16 novembre afin de faire un bilan de ces élections.

Les échanges ont également porté sur la situation des différents sites, qui sont loin d'être égaux face aux évolutions du

secteur automobile et au contexte économique. Ainsi, les établissements spécialisés dans les injecteurs diesel et les équipements propres à ce type de motorisation commencent à ressentir les effets de la « dieselphobie » grandissante tandis que les sites réalisant des systèmes d'aide à la conduite comme l'ABS ou l'ESP s'en sortent plutôt bien. Les unités réalisant des équipements électroniques sont en situation de tension du fait de la concurrence féroce sur ce créneau alors que les sites de R&D tirent bien leur épingle du jeu, portés par des investissements importants qui montrent la confiance du groupe en l'avenir. Chez ELM Leblanc, des discussions sont en cours pour améliorer un accord de flexibilité existant afin de permettre à l'entreprise de disposer de la souplesse requise par son activité tout en préservant les garanties des salariés et en obtenant pour eux les nécessaires et légitimes contreparties à l'accord. Enfin, les métaux FO sont revenus sur le projet groupe de réorganisation des services comptables en France, qui impactera l'ensemble du périmètre Bosch. « L'ensemble des discussions a été très productif, commente Laurent Smolnik. Les équipes sont plus soudées que jamais et prêtes à la conquête syndicale pour mieux défendre les salariés et l'industrie. »

**La Fédération accueillait les 5 et 6 juillet les métaux FO du groupe équipementier automobile Bosch pour leur réunion de coordination. Ils se sont retrouvés autour de leur coordinateur Joël Pawluk et en présence des secrétaires fédéraux Laurent Smolnik et Paul Ribeiro et ont notamment évoqué les élections professionnelles qui se tiendront en octobre prochain.**

## Défendre la R&D en France

Alors qu'un nombre croissant d'entreprises s'attaquent à la délocalisation de leurs activités de recherche et développement, le groupe de travail automobile (GTA) de FO Métaux, qui milite pour une logique de filière et le maintien de l'industrie sur notre territoire, sort une synthèse de ses réflexions sur le sujet.

Secteur en perpétuelle évolution, l'automobile est en train de devenir un objet de plus en plus technologique nécessitant des budgets de R&D toujours plus conséquents. « L'innovation s'impose aujourd'hui comme le moteur de cette industrie et ne peut plus être dissociée de la production, analyse le secrétaire fédéral Laurent Smolnik. Si l'on veut continuer de produire des automobiles françaises, il est impératif de préserver les capacités de R&D du secteur sur notre territoire. Plusieurs éléments ont conduit les travaux du GTA à cette conclusion, et notamment la transformation des modes de production. Ainsi, jusqu'à il y a encore quelques années, une véritable séparation existait entre les activités de R&D et de production, l'implication de la première cessant presque totalement dès que commençait la seconde. Aujourd'hui, la forte composante technologique des véhicules amène les ingénieurs à un suivi plus méticuleux et plus long du processus de fabrication pour toujours plus de qualité et de fiabilité. Conséquence logique de cette recherche de l'excellence : séparer production et recherche est devenu contre-productif.

A l'heure actuelle, près d'une embauche sur deux dans l'automobile se fait dans les services de R&D. Face aux nouveaux défis de l'automobile de demain, autonome et connectée, les constructeurs ont en effet un besoin grandissant de nouvelles compétences et le secteur voit arriver de nouveaux métiers. « Or ce cœur stratégique de l'industrie automobile est menacé par les délocalisations, s'inquiète Laurent Smolnik. Au-delà des conséquences sur les

pertes de savoir-faire et les menaces sur l'emploi, la recherche détermine les choix stratégiques des constructeurs et ne peut plus être séparée de la production. Si l'on veut préserver une industrie automobile en France, il faut privilégier un raisonnement de filière au lieu d'une logique purement financière ! » Avec ce document baptisé « R&D automobile : là où s'écrit le futur des emplois automobiles français », FO observe et ausculte le secteur pour en détecter et en anticiper les évolutions, et formule revendications et propositions afin d'accompagner le changement et d'en prévenir les effets délétères pour les salariés et l'industrie nationale. « C'est aussi cela notre rôle d'organisation syndicale responsable et réformatrice », conclut le secrétaire fédéral.



## Un vent nouveau à Aubert et Duval Issoire

**L'engagement dans le syndicalisme, c'est souvent la rencontre d'une personne et de ses convictions avec une organisation qui les incarne et les fait vivre. Mais avant que la jonction ne se fasse, la vie fait parfois emprunter des détours. C'est toute l'histoire de Julien Berger, qui a récemment créé la section syndicale FO Aubert et Duval sur le site d'Issoire, et compte bien faire grandir cette nouvelle implantation pour défendre les salariés et l'industrie.**

Même si son arrivée dans la grande famille FO est récente, Julien Berger n'a rien d'un novice en matière de syndicalisme, fort de 10 ans d'engagement au service des salariés. C'est chez SADAC Industries, alors qu'il travaille à l'usinage, qu'il fait ses premières armes, sous les couleurs d'une autre organisation. A la fermeture du site, en 2009, il suit une formation de mécanique moto et saisit une opportunité de rentrer chez Aubert et Duval, à Issoire. Après 18 mois d'intérim à la forge, il parvient à revenir à l'usinage, tout en poursuivant son engagement syndical. Lequel connaît un coup d'arrêt après le départ du délégué syndical du site. L'équipe s'essouffle et se délite. Julien, qui s'éloigne de plus en plus d'une organisation qui ne défend plus, à ses yeux, les salariés selon des valeurs et des modes d'action qui lui correspondent, refuse de prendre la relève. « J'ai compris qu'il était temps de passer à une autre étape de mon parcours militant », se souvient-il. En explorant le monde syndical, il est bientôt convaincu que la seule organisation avec laquelle il se sent sur la même longueur d'onde, c'est FO. De fil en aiguille, il fait la connaissance de Jean-François Courtadon, délégué syndical central FO d'Aubert et Duval. Les rencontres s'enchaînent, le courant passe bien entre les deux hommes et



Jean-François Courtadon, Julien Berger et Lionel Bellotti.

et de s'investir. « Trop peu étaient prêts à donner du temps et de l'énergie à la cause syndicale, sans compter qu'ils avaient peur d'être mal vus par la direction », se rappelle Julien Berger. Mais à force de persuasion et d'efforts, la section syndicale FO Aubert et Duval Issoire voit le jour en octobre 2016, avec l'aide et le soutien de la coordination FO. Depuis, les rangs de notre organisation continuent de grossir et FO incarne la force montante sur Issoire.

Prochaine perspective sur ce site de 400 salariés, dont presque une moitié de cadres : les élections professionnelles d'octobre. « Nos objectifs sont clairs, détaille le secrétaire de la section syndicale FO : réinstaurer le dialogue social avec la direction, notamment via le recouvrement de poste ; faire davantage remonter les doléances des salariés et incarner la voix du terrain ; obtenir des investissements pour la maintenance et pour de nouveaux outils afin de pérenniser le site et les emplois qui s'y rattachent. » FO vise également une présence sur les trois collègues pour mieux représenter tous les salariés. Début juin, en lien avec l'USM63, Issoire a accueilli la venue d'équipes FO de Constellium, Issoire Aviation, Aubert et Duval Pamiers et bien d'autres. « L'opération a permis de montrer toute la force de frappe de notre organisation », explique le secrétaire fédéral Lionel Bellotti. Les salariés du site, qui n'avaient jamais vu pareille démonstration de force, n'en sont pas revenus et restent aujourd'hui encore impressionnés par l'initiative. « Ils ont vu que notre engagement au service des autres était nécessaire pour préserver les droits et les acquis de tous, se félicite Julien Berger. Ils ont aussi bien vu qu'on pouvait compter sur FO et que derrière notre équipe, il y a une organisation entière. » Alors que la campagne entre dans sa dernière ligne droite, il est plus convaincu que jamais : c'est du vote FO que les salariés d'Issoire ont besoin !



En lien avec l'USM, des métallos de tout le département sont venus soutenir l'équipe d'Issoire.

sur son site, Julien Berger convainc, dans des conditions difficiles, plusieurs salariés de le suivre

## Coordination Aubert & Duval : des métallos soudés



Comme souvent, cette coordination FO Aubert & Duval du 22 juin était une première pour certains participants. « La présence de nouveaux venus constitue toujours une bonne nouvelle, s'est réjoui Lionel Bellotti, car cela veut dire que le travail de développement syndical porte ses fruits. » Rien d'étonnant cependant pour cette coordination particulièrement bien organisée et dont les actions sont largement orientées vers le développement. C'est notamment cette habitude de mutualiser les moyens au service d'une construction collective qui leur a permis d'aider Julien Berger lorsqu'il a créé la section syndicale FO du site d'Issoire. C'est dans le même esprit qu'ils se sont penchés sur les élections professionnelles à venir sur ce site et celui d'Imphy, près de Nevers, afin de mettre toute la force de la coordination FO sur le coup. Lionel Bellotti a souligné tout l'apport de la formation syndicale au service du développement et bien au-delà, dans tous les aspects de la vie syndicale, et a

largement convaincu les nouveaux arrivants de s'inscrire rapidement dans le parcours fédéral.

Parmi les

nombreux autres dossiers passés en revue par les métallos FO, la question de la santé était au premier plan. Bien décidés à anticiper les prochaines réformes en la matière, comme la réforme de la convention dentaire qui promet d'augmenter le prix de certains actes, ils ont examiné en détail l'accord groupe et son équilibre ainsi que les éventuelles ajustements à prévoir. Ils ont débattu de la composition des différentes délégations qu'ils sont amenés à désigner afin de mieux faire entendre la voix de chaque site, peu importe sa taille. Enfin, ils ont pu échanger avec le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, qui est revenu en détail sur les négociations en cours autour de la refonte du dispositif conventionnel avant d'évoquer le dossier de la représentativité et l'actualité nationale avec la future réforme du code du travail.

**La Fédération a accueilli le 22 juin la coordination des métallos FO d'Aubert & Duval. Réunis autour de leur délégué syndical central Jean-François Courtaudon et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du secrétaire fédéral Lionel Bellotti, les participants ont passé en revue les problématiques qui mobilisent les équipes syndicales.**

### Bulletin d'adhésion

Je désire adhérer au syndicat FO Métaux le plus proche ou prendre contact avec FO Métaux :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Tél. : .....

Entreprise : .....

#### A retourner à :

Fédération FO de la Métallurgie  
9 rue Baudoin - 75013 Paris  
Tél. : 01 53 94 54 00

## Métaux de Saint-Nazaire : en pleine croissance



**Les métallos FO de Saint-Nazaire et ses environs sont venus nombreux au congrès de leur syndicat des Métaux le 29 juin. Autour de leur secrétaire Claude Arnau et en présence du secrétaire général de la Fédération de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Paul Ribeiro et du secrétaire de l'UD44 Michel Le Roc'h, ils ont fait le bilan de ces dernières années ainsi qu'un état des lieux de la métallurgie dans le département.**

Depuis 2012, le syndicat des Métaux de Saint-Nazaire et région a triplé son nombre de sections syndicales et a doublé son nombre d'adhérents, comme le montrait le rapport d'activité présenté lors du congrès du 29 juin. Pour Claude Arnau, secrétaire du syndicat, « c'est avant tout au travail déterminé de nos équipes et à une présence permanente sur le terrain que nous devons ces bons résultats en termes de développement syndical qui montre le rayonnement de FO sur Saint-Nazaire et sa région. » Airbus, Daher, Stelia Aerospace, Figeac Aero, SIMRA... une large part des interventions a été consacrée à la sphère aéronautique, très importante sur le bassin nazairien et au sein de laquelle FO est particulièrement bien implantée. Les problématiques liées aux relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants ont d'ailleurs largement été évoquées. Mais la métallurgie nazairienne, c'est aussi les chantiers navals STX, General Electric, Eiffel Industrie, BL2A et bien d'autres, ce qui a permis de faire un large tour d'horizon de l'industrie sur cette zone géographique. « Avec ce tissu solide de militants et d'implantations, explique Paul Ribeiro, nous avons à cœur de main-

tenir et de développer la solidarité et l'entraide entre les équipes, de disposer d'un véritable réseau FO, et cela fonctionne ! »

Le secrétaire fédéral est également revenu sur le dossier du développement syndical, félicitant les métallos pour leurs bons résultats et les assurant du soutien de la Fédération dans sa poursuite et son amplification. Frédéric Homez est intervenu pour faire le point sur l'actualité nationale dans un contexte politique chargé. Il a notamment abordé la future loi Travail et a réaffirmé la concordance de vue entre FO Métaux et la Confédération pour la concertation, détaillant également les lignes rouges fixées par FO sur ce dossier. Il a aussi informé les participants de l'avancée des négociations sur la re-fonte du dispositif conventionnel, en particulier sur la méthode et les objectifs de notre organisation dans ce travail de longue haleine et sur les difficultés que FO était déjà parvenue à lever.

## IndustriALL Global au Bourget

A l'occasion du salon aéronautique du Bourget, IndustriALL Global Union a tenu la réunion de son comité aéronautique, dont FO est un des piliers, sur les lieux de l'événement. Sa vice-présidente Maria Pérez (FO Airbus Group) et le secrétaire fédéral Philippe Fraysse y conduisaient une forte délégation représentant notre organisation. Formidable vitrine de l'aéronautique et de l'aérospatiale, le salon du Bourget était le cadre idéal pour la réunion du comité aéronautique d'IndustriALL Global Union, le 20 juin dernier. Pour ce rendez-vous majeur, c'est une large partie de la famille FO de l'aéronautique qui avait fait le déplacement, avec la présence de délégués FO de Dassault Aviation, Safran, Snecma, Airbus ou encore Ariane Group. En tant que vice-présidente du comité, c'est Maria Pérez (FO Airbus Group) qui a ouvert les travaux par une présentation rapide de la situation de l'industrie aéronautique en France. Si elle a pu ainsi montrer la bonne santé du secteur, elle a également expliqué avec quel force porte la voix de notre organisation, qui a notamment contribué à la mise en place d'une filière aéronautique au Conseil National de l'Industrie et contribue amplement à ses travaux. « Néanmoins, malgré cette belle situation, le travail syndical ne manque pas ! », a-t-elle lancé.

En effet, l'évolution des relations entre les donneurs d'ordre et les sous-traitants préoccupe les métallos FO, qui constate que les sous-traitants subissent une forte pression économique et que ce sont avant tout les salariés qui pâtissent de la situation et voit leurs conditions de travail devenir plus difficiles du fait de l'augmentation des cadences de production. Au-delà, elle a expliqué que FO était extrêmement vigilante quant au lancement de nouveaux programmes et à l'investissement en R&D pour l'avenir de



l'industrie aéronautique, appelant à privilégier une logique industrielle et non financière au seul profit des actionnaires. « Nous devons continuer d'unir nos efforts pour améliorer et préserver l'avenir des salariés que nous représentons, a-t-elle déclaré, tant au niveau de leurs conditions de travail que de leurs rémunérations et de leurs emplois. » Marc Ambiaux, président du Comité européen d'Airbus Group, est également intervenu pour présenter la situation de l'avionneur européen avant que les participants ne se saisissent d'un ordre du jour chargé, consacré notamment à la question de la syndicalisation mais aussi aux nouvelles industries aérospatiales que sont la Chine ou le Mexique, et aux différents enjeux commerciaux de l'aéronautique.

# SynCœa

## Remettre le **social** au cœur de l'**entreprise**



Expertises économiques et sociales  
auprès des comités d'entreprise

Chez SYNCEA, nous travaillons depuis vingt ans pour les élus de CE et uniquement pour eux.

Notre mission commune est de veiller à ce que l'humain et le social restent au cœur de l'entreprise.

Pour être toujours plus utiles au quotidien, nos experts-comptables, économistes, juristes et consultants en relations sociales mettent leurs compétences à votre service avec un objectif clair : la prise en compte de l'intérêt des salariés dans toutes les décisions concernant la marche de votre société ou de votre association.

### BUREAUX DE PARIS / SIÈGE SOCIAL

3, rue de BONDY  
93600 AULNAY-SOUS-BOIS  
Tél. : 01 48 19 25 40  
Fax : 01 48 19 25 59

Bureaux : Lille, Lyon, Rennes

[www.syncea.fr](http://www.syncea.fr) - [info@syncea.fr](mailto:info@syncea.fr)

VOUS POUVEZ COMPTER AVEC NOUS !

**FO**

*Être une force de proposition pour défendre l'industrie*

*Développer la représentativité par la syndicalisation*

*Défendre la convention collective*

*Pour la défense des salariés*

**LIVRET D'ADHÉRENT**

**FO**  
Métaux

**[ Pour une rentrée bien préparée,  
une seule solution : rejoindre FO! ]**

**Pour tout renseignement,  
contactez votre délégué FO Métaux**



**FO**  
Métaux  
Notre industrie,  
nos emplois !

## Jean-Claude Mailly à la rencontre de Toyota Onnaing...

**Les salariés et métallos FO du site Toyota d'Onnaing (Nord) ont reçu le 27 juin la visite d'une délégation FO d'importance. A sa tête : le secrétaire général de la Confédération FO Jean-Claude Mailly et le secrétaire de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, accompagnés du secrétaire fédéral en charge de l'automobile Laurent Smolnik, du secrétaire de l'UD du Nord Jean-François Duflo et de Bruno Michaux, membre du bureau de l'USM59.**

Accueillis par le secrétaire de syndicat Fabrice Cambier, ils ont pu échanger avec l'équipe syndicale, qui travaille activement sur les élections professionnelles des 10 et 11 octobre, avant une visite complète du site, dont sortent actuellement 230 000 véhicules chaque année. Parmi les nombreux sujets évoqués : l'accord que négociait alors l'équipe FO – et qui a été signé depuis – permettra l'affectation d'une nouvelle plateforme, entraînant un investissement de près de 400 Millions d'Euros pour devenir la meilleure usine de production de segment B en Europe. Avec l'augmentation des volumes de production et à des embauches ! FO a été le moteur de la négociation et a su se faire entendre de par la direction. Dès le départ, « les lignes rouges ont été clairement fixées, précisait Fabrice Cambier. Pour l'avenir des salariés et du site, on peut négocier mais pas à n'importe quel prix : nous serons particulièrement attentifs aux conditions de travail et à l'aménagement du temps de travail. » La détermination de FO a payé puisque l'accord signé comprend notamment 300 embauches minimum hors turn-over ; une majoration des heures supplémentaires pouvant aller



jusqu'à 40 % et un repos d'une journée après un certain nombre d'heures complémentaire effectuée, mais surtout la suppression du compteur CETC qui pouvait mettre le salarié en débit de -70h voire plus. Après de riches échanges avec les métallos, au cours desquels Laurent Smolnik est revenu sur la formation syndicale dans le cadre d'une session qui leur sera dédiée en août, la délégation FO a rencontré la direction. Jean-Claude Mailly a salué « la réinternalisation de certaines productions », notamment pour les pièces plastiques. Il a nouveau félicité les métallos FO pour avoir « fait un gros boulot qui a abouti à une participation et un intérêt pour les salariés non négligeables ». « Nous sommes des réformistes exigeants, on ne signe pas n'importe quoi », a ajouté le responsable national de FO.

## ...et de Faurecia Caligny

Les métallos FO de Faurecia Caligny ont eu le plaisir de recevoir, le 20 juin, la visite d'une délégation FO conduite par le secrétaire général de notre Confédération Jean-Claude Mailly et par le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, accompagnés du secrétaire fédéral Laurent Smolnik, du DSC FO Eric Ancery et de la secrétaire de l'UD61 Liza-France Paroisse. Accueillis par Yannick Sagean, secrétaire du syndicat FO, ils sont allés à la rencontre de l'équipe syndicale et des métallos après une visite du site.

Parmi les nombreuses implantations françaises du groupe équipementier automobile Faurecia, le site de Caligny fait figure de site d'excellence. Consacré à la Recherche et Développement, cette unité de 1 200 salariés inaugurée en 2008 peut se targuer de bénéficier d'importants investissements, de disposer de vrais projets et d'une stratégie industrielle claire ainsi que d'un dialogue social efficace grâce aux efforts de notre organisation. « Nous pouvons compter à Caligny sur une belle équipe syndicale qui obtient de très bons résultats », s'est félicité Frédéric Homez. Très appréciée des deux côtés, cette rencontre entre les métallos FO et les responsables nationaux de notre organisation a donné lieu à des échanges de qualité. Les responsables FO ont ensuite pu rencontrer la direction locale. Leur visite coïncidait également avec la réalisation par l'équipe syndicale d'un état des lieux et de la formulation de vingt propositions pour protéger l'emploi chez les équipementiers automobiles. « Sur ce point, Caligny a mis en place une véritable GPEC permettant une réelle anticipation de l'évolution des métiers, explique Laurent Smolnik. Faurecia dispose ici d'une



école de formation qui est une référence pour le groupe et où les anciens ont mis en place des dispositifs efficaces de transmission des savoirs grâce auxquels le groupe se met en position de décrocher de nouveaux marchés. Majoritaires sur le site, les métallos FO escomptent d'ailleurs de prochaines embauches...



**Eric Chauviray a été nommé au Conseil d'Administration de Valéo au nom de notre organisation.**

## Le Maroc, nouvel Eldorado automobile ?



ment marocain de FO Métaux : le complexe de PSA à Kenitra, à 250 km de Tanger.

Sur le site de Kenitra, la délégation FO Métaux a été reçue par le directeur général Maroc et la direction des ressources humaines. Actuellement en phase de construction, l'usine ne lancera sa production qu'en 2019. PSA vise dans un premier temps un volume de 90 000 véhicules par an mais a d'ores et déjà laissé

**Les 29 et 30 juin, le secrétaire fédéral Laurent Smolnik et le secrétaire FO du comité de groupe monde Patrick Michel de PSA se sont rendus au Maroc afin de rencontrer l'équipe syndicale UMT de Renault Tanger et de visiter le futur site PSA de Kenitra. Le déplacement a été l'occasion d'échanger avec leurs homologues marocains, très présents dans les deux usines et désireux de renforcer les liens avec notre organisation alors que l'automobile prend une place grandissante dans l'industrie marocaine.**



Devant la maquette du site de Kenitra.

Avec l'implantation de Renault à Tanger et de PSA à Kenitra, le Maroc devient une nouvelle terre automobile. Avec plus de 10 000 salariés répartis, à terme, sur les deux sites et l'arrivée annoncée de nouveaux acteurs, les métallos marocains de l'Union Marocaine du Travail (UMT) ont fort à faire. FO Métaux, qui entretient de longue date des liens forts avec l'organisation, s'est rendue à leur rencontre les 29 et 30 juin. Le secrétaire fédéral Laurent Smolnik et Patrick Michel, secrétaire FO du comité de groupe monde de PSA, ont débuté leur visite marocaine en rencontrant l'équipe UMT de Tanger. Cette usine, qui a été inaugurée en 2012, fabrique chaque année 300 000 véhicules Dacia, la marque low-cost de Renault. Près de 9 000 salariés font tourner le site à plein régime et des embauches devraient avoir prochainement lieu. Les syndicalistes d'UMT y défendent efficacement les intérêts de celles et ceux qui y travaillent. « En allant à leur rencontre, explique Laurent Smolnik, nous voulions notamment réinstaurer des échanges réguliers entre nos deux organisations sur plusieurs sujets, comme les évolutions législatives de nos deux pays ou les questions de formation. » Alors que l'UMT venait de boucler d'importantes négociations et que le site de Tanger continue de monter en puissance, ce voyage était aussi l'occasion de voir comment UMT prenait en compte la prochaine sortie de terre d'un autre site automobile qui était aussi la deuxième étape de ce déplace-

entendre que l'usine pourrait à terme en sortir 200 000 par an de ses chaînes. Environ 1 500 salariés devraient travailler sur un nouveau modèle destiné aux marchés émergents, qu'on ne devrait pas apercevoir dans les rues de l'Hexagone. En effet, là où le site Renault de Tanger exporte 80 % de sa production hors Afrique et Maghreb, PSA s'est engagé à vendre ses véhicules exclusivement sur l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. La rencontre avec la direction locale s'est déroulée dans une atmosphère constructive et ouverte, laissant entrevoir la possibilité d'instaurer des relations sociales de qualité. Et l'automobile a de beaux jours devant elle au Maroc : l'équipementier automobile Valeo débarquera prochainement sur Tanger pour y ouvrir une usine employant 1500 personnes, et un autre équipementier, JTEKT, devrait aussi s'implanter sur ce pôle automobile. « Sur ce site gigantesque, PSA a d'emblée prévu de la place pour accueillir l'ensemble du tissu des fournisseurs, constate Laurent Smolnik. Il est rassurant de voir un constructeur de ce rang adopter une logique de filière semblable à celle que défend FO Métaux depuis de nombreuses années. »



Les métallos d'UMT, incontournables dans l'automobile au Maroc.

## USM de Loire-Atlantique : une progression impressionnante

**Les métallos de Loire-Atlantique se sont retrouvés le 23 juin pour l'assemblée générale de leur USM. Ils se sont réunis autour de leur secrétaire Patrice Pambouc, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, du secrétaire de l'UD44 Michel Le Roc'h et du secrétaire des Métaux de Châteaubriant Antony Forget, qui accueillait la réunion.**

S'il est une force qui grandit en Loire-Atlantique, c'est bien FO, comme ont pu le constater les métallos du département lors de l'assemblée générale de leur USM le 23 juin. Les chiffres présentés par leur secrétaire Patrice Pambouc montrent en effet une augmentation du nombre d'adhérents, ainsi qu'une progression de près de 10 % sur le plan de la représentativité lors du deuxième cycle (2013-2016). STX, Airbus, SIMRA, Manitou, Sony et de nombreuses autres entreprises étaient représentés et un large tour de table a permis aux délégués FO de faire un point complet sur la situation économique, sociale et industrielle de leurs implantations.

Les nombreuses questions qu'ils se posaient ont trouvé des réponses avec l'intervention de Frédéric Homez, qui est notamment revenu sur la future réforme du Code du travail pour rappeler que si notre organisation était engagée dans le processus de concertation, les lignes rouges n'en étaient pas moins clairement posées et que FO entendait défendre ses positions sans parti pris ou dogmatisme. Il a réitéré la confiance de FO Métaux à Jean-Claude Mailly et à la Confédération FO pour défendre les in-



térêts des salariés. Il est également revenu sur la refonte du dispositif conventionnel de la métallurgie et ses enjeux, répétant l'attachement de notre organisation aux conventions collectives territoriales et à leurs garanties, soulignant le rôle pionnier de la Loire-Atlantique dans la mise en place de ces conventions. Frédéric Homez a consacré une partie de son intervention à la représentativité, félicitant les métallos du 44 pour leur bon travail et leurs excellents résultats. Il a martelé la nécessité de poursuivre le développement de notre organisation, notamment en direction des cadres, et a levé un coin du voile sur le plan de développement syndical que notre Fédération présentera avant la fin de l'année.

## USM de l'Indre : un bon plan

L'USM de l'Indre organisait le 5 juillet son assemblée générale à l'UD de Châteauroux. Les métallos FO s'y sont retrouvés autour de leur secrétaire Patrick Pasquet, qui tenait là sa première réunion en tant que secrétaire de l'USM36, et en présence du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella et du secrétaire de l'UD36 Christian Wattecamps. Ils ont examiné ensemble les projets de développement de notre organisation dans le département.

Quelques semaines après la fin des réunions régionales des USM menées par l'équipe fédérale depuis le début de l'année, les métallos FO de l'Indre sont revenus sur la feuille de route mise au point par la Fédération lors de l'assemblée générale de leur USM le 5 juillet. Pour cette équipe dynamique et motivée, pas de doute : la défense des salariés et de l'industrie passe par un renforcement de leur poids dans les structures existantes et par la création de nouvelles implantations. Pour ce faire, ils ont organisé leurs discussions et leurs réflexions autour des grands axes définis par le bureau fédéral et présentés lors des réunions régionales d'USM. « A présent que les grandes lignes du plan sont connus de tous, résume Gérard Ciannarella, les équipes syndicales ont à cœur de se les approprier et de les décliner sur le terrain. »

Formation syndicale, représentativité, actions auprès des ingénieurs & cadres, rapprochement avec les USM au niveau régional, participation renforcée aux différentes instances départementales et régionales que sont les Commissions Paritaires Régio-



nales pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPREFP), les comités de jury et les commission de validation des accords, négociations sur les barèmes de salaire et bien sûr création de nouvelles implantations : pas un aspect n'a été oublié. Après l'intervention du secrétaire de l'UD36 Christian Wattecamps, Gérard Ciannarella a conclu en saluant la détermination des métallos à faire grandir FO et s'est félicité de les voir adopter les préconisations de la Fédération : « Cela montre que tous les niveaux de notre organisation sont en cohérence pour travailler efficacement autour d'un objectif : peser plus pour mieux défendre les salariés. »

## USM du Loiret : la relève se prépare



S'il y a un objectif que l'USM du Loiret poursuit avec assiduité et persévérance, c'est bien celui du développement syndical. Rassemblant 12 sections syndicales et 9 syndicats, la structure ne ménage pas ses efforts pour créer de nouvelles implantations et aider les métallos FO à renforcer leur poids dans celles existant déjà. Comme l'a montré le rapport d'activité présenté par Joël Madre lors de l'assemblée générale du 6 juillet, l'USM est incontournable dans le paysage industriel et syndical du Loiret et les équipes FO n'hésitent pas à la solliciter dans de nombreux domaines. Il a également fait le point sur les négociations salariales dans le département et sur les interventions de FO au sein de la Commission Paritaire Régionale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (CPREFP).

Après l'adoption du rapport à l'unanimité et l'intervention du secrétaire de l'UD 45 Marc Bourgault, le secrétaire fédéral Gérard Ciannarella a pris la parole pour rappeler les principes fondamentaux qui gouvernent l'existence et l'action des USM, en particulier pour leur rôle de coordination et de soutien à tous les syndicats

et sections syndicales dans chaque département. Il a également rappelé que notre Fédération avait mis en place un « développeur » en la personne de Sébastien Vacher pour aider les USM en faisant la demande à booster leur développement. Il a aussi salué la présence de Stéphane Carré, secrétaire de l'USM du Cher, témoignant du rapprochement des USM au niveau régional. Plus largement, Gérard Ciannarella est revenu sur la refonte en cours du dispositif conventionnel afin de mettre au courant les métallos FO de l'avancée des négociations et surtout des lignes rouges définies par notre organisation sur ce dossier central pour notre organisation. Enfin, en tant que formateur fédéral, et aussi suite à la demande de Joël Madre concernant la formation « Nouveaux Elus / Nouveaux Responsables », il est revenu sur le parcours de formation fédéral ainsi que sur l'offre de l'APSAC. La présence d'un autre formateur, François Huguet, démontrait d'ailleurs l'importance de la formation pour FO Métaux. Joël Madre a conclu en donnant rendez-vous aux militants en 2018 pour le congrès de leur USM, prévenant qu'il préparait déjà la relève syndicale.

**Les métallos du Loiret se sont retrouvés à l'UD d'Orléans le 6 juillet pour l'assemblée générale de leur USM. Réunis autour de leur secrétaire Joël Madre et en présence du secrétaire fédéral Gérard Ciannarella et du secrétaire de l'UD45 Marc Bourgault, ils sont revenus sur l'activité et les projets de leur USM.**

## USM de l'Hérault : au service des salariés

Les métallos FO de l'Hérault se sont retrouvés le 23 juin pour le congrès de leur USM. Réunis autour de leur secrétaire Philippe Guiraud et en présence des secrétaires fédéraux Eric Keller et Gérard Ciannarella et du secrétaire de l'UD34 Gilbert Fouilhe, ils ont fait le point sur la situation du département et les actions qu'y mène notre organisation.

Schneider, Horiba ABX, Bull/Atos, Cameron, Latécoère, ECA Robotics et bien d'autres : les métallos FO étaient venus nombreux au congrès de l'USM de l'Hérault le 23 juin et ils représentaient tous les secteurs de la métallurgie. Dans une région où la représentativité de notre organisation a bondi à 38 % lors du deuxième cycle (2013-2016) en progressant de 7 %, Eric Keller, dont c'était la première réunion héraultaise depuis le congrès fédéral de La Rochelle, a pu féliciter les métallos pour l'excellent travail accompli et les bons résultats qui l'ont couronné. Il a également pu constater que le travail de développement syndical se poursuit avec succès, notamment du côté de Béziers, où le syndicat des Métaux emmené par Maurice Bascoul continue de créer de nouvelles implantations. « C'est un plaisir de se retrouver face à des équipes syndicales responsables et conscientes des réalités et des enjeux, a déclaré Eric Keller. Elles montrent au quotidien que FO est la solution quand il s'agit de passer des caps difficiles, d'apporter des garanties, mais aussi d'obtenir pour les salariés la juste rétribution de leurs efforts. »

Sur ce plan, le congrès a d'ailleurs montré que les équipes FO sont présentes dans toutes les instances et commissions départementales et régionales et qu'elles parviennent à négocier de bons accords qui font progresser le pouvoir d'achat des salariés. Ainsi, grâce à



l'action de FO lors des négociations salariales territoriales, le RMH est passé à 4,6 euros à partir du coefficient 215 tandis que la prime panier et la prime de vacances ont augmenté. « Alors que FO Métaux est en pleine négociation sur la refonte du dispositif conventionnel, nous continuons de négocier sur des éléments essentiels de la rémunération et à apporter du plus aux salariés, a expliqué Eric Keller. Cela montre bien que le besoin de garanties sur le terrain continue d'exister et que, grâce à notre action, les conventions collectives territoriales demeurent vivantes et attractives ! »

# Les résultats de FO lors des

## Comité d'entreprise

| dpt | Entreprise                                      | insc | exp  | FO   | CGT  | CFDT | CFTC | CGC | Unsa | SUD | DIV |
|-----|---|------|------|------|------|------|------|-----|------|-----|-----|
| 94  | PHILIPS FRANCE / VILLENEUVE ST GEORGES          | 152  | 120  | 54   | 52   | 0    | 14   | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 92  | VOLVO AUTOMOBILE FRANCE / NANTERRE              | 62   | 25   | 25   | 0    | 0    | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 92  | PHILIPS / SURESNES                              | 382  | 249  | 86   | 0    | 35   | 128  | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 62  | GRUPO ANTOLIN IGA / HENIN BEAUMONT              | 156  | 137  | 37   | 0    | 0    | 78   | 22  | 0    | 0   | 0   |
| 13  | APAVE SUD EUROPE / MARSEILLE                    | 3241 | 1347 | 322  | 281  | 331  | 0    | 413 | 0    | 0   | 0   |
| 91  | QUIETALIS / BIEVRES                             | 247  | 75   | 23   | 0    | 52   | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 69  | STAUBLI / CHASSIEU                              | 206  | 113  | 41   | 43   | 0    | 0    | 29  | 0    | 0   | 0   |
| 13  | MIRION TECHNOLOGIES MGPI S.A. / LAMANON         | 385  | 242  | 121  | 0    | 121  | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 25  | ALSTOM TRANSPORT/ORNANS                         | 308  | 259  | 139  | 0    | 75   | 0    | 45  | 0    | 0   | 0   |
| 28  | LUMILEDS FRANCE / CHARTRES                      | 271  | 200  | 69   | 35   | 35   | 0    | 61  | 0    | 0   | 0   |
| 92  | THALES COMM & SECURITY / GENNEVIL               | 3485 | 2051 | 181  | 125  | 803  | 293  | 282 | 367  | 0   | 0   |
| 76  | KOYO BEARINGS / LA MAINE-MAROMME                | 166  | 145  | 57   | 48   | 25   | 0    | 15  | 0    | 0   | 0   |
| 68  | N.SCHLUMBERGER / GUEBWILLER                     | 189  | 160  | 88   | 0    | 72   | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 78  | CIMLEC INDUSTRIE / LES MUREAUX                  | 174  | 39   | 39   | 0    | 0    | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 55  | ESSILOR LES BATTANTS/ LIGNY EN BARROIS          | 143  | 121  | 0    | 87   | 0    | 5    | 23  | 0    | 0   | 0   |
| 42  | FEDERAL MOGUL IGNITION PRODUCTS/CHAZELLE S/LYON | 318  | 241  | 33   | 54   | 53   | 44   | 57  | 0    | 0   | 0   |
| 92  | OTIS REGION TERTIAIRE / SURESNES                | 493  | 347  | 89   | 89   | 36   | 35   | 0   | 0    | 85  | 0   |
| 93  | ALSTOM TRANSPORT INFO SOL/ST OUEN               | 755  | 509  | 99   | 105  | 94   | 0    | 210 | 0    | 0   | 0   |
| 83  | ECA ROBOTIC / LA GARDE                          | 226  | 171  | 63   | 0    | 83   | 25   | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 44  | MANITOU BF / ANCENIS BUTTE AU TIR               | 148  | 131  | 44   | 13   | 38   | 0    | 36  | 0    | 0   | 0   |
| 58  | U SHIN ex VALEO SECURITE HABITACLE / NEVERS     | 489  | 379  | 55   | 169  | 57   | 0    | 98  | 0    | 0   | 0   |
| 68  | SOCIETE DES ANCIENS ETS GEISMER / COLMAR        | 190  | 156  | 36   | 34   | 0    | 74   | 12  | 0    | 0   | 0   |
| 31  | NXP SEMICONDUCTORS FRANCE / TOULOUSE            | 439  | 337  | 115  | 2    | 0    | 0,   | 218 | 0    | 2   | 0   |
| 72  | VISTEON ELECTRONICS FRANCE /LA FERTE BERNARD    | 348  | 269  | 71   | 0    | 83   | 86   | 29  | 0    | 0   | 0   |
| 68  | THK MANUFACTURING / ENSISHEIM                   | 348  | 245  | 53,8 | 40,2 | 29   | 113  | 9   | 0    | 0   | 0   |
| 81  | VALEO VISION (MAZAMET)/ BOUT DU PONT DE LARN    | 226  | 126  | 43   | 57   | 26   | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 13  | ORTEC INDUSTRIE / MARTIGUES                     | 136  | 62   | 30   | 32   | 0    | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 69  | REXROTH BOSCH / VENISSIEUX                      | 392  | 309  | 59   | 181  | 0    | 0    | 69  | 0    | 0   | 0   |
| 78  | GUNNEBO FRANCE / VELIZY VILLACOUBLAY            | 672  | 327  | 24   | 86   | 100  | 0    | 117 | 0    | 0   | 0   |
| 45  | LEXMARK / ORLEANS                               | 158  | 138  | 81   | 0    | 0    | 57   | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 76  | PRECISION COMPONENTS INDUSTRIES / ST NICOLAS    | 214  | 137  | 29   | 0    | 33   | 75   | 0   | 0    | 0   | 0   |
| 93  | BWT FRANCE S.A. ST DENIS                        | 538  | 201  | 107  | 56   | 0    | 0    | 38  | 0    | 0   | 0   |
| 13  | DASSAULT SYSTEMES PROVENCE/ AIX EN PROVENCE     | 111  | 108  | 50   | 0    | 0    | 0    | 58  | 0    | 0   | 0   |
| 95  | SAFRAN IDENTITY & SECURITY / OSNY               | 724  | 522  | 69   | 0    | 282  | 0    | 171 | 0    | 0   | 0   |
| 92  | CENTRE TECHNIQUE DES INDUS FONDERIE/SEVRES      | 111  | 73   | 18   | 55   | 0    | 0    | 0   | 0    | 0   | 0   |

# élections professionnelles

## Délégués du personnel

| insc | exp  | FO    | CGT  | CFDT  | CFTC | CGC  | Unsa | SUD  | DIV  |
|------|------|-------|------|-------|------|------|------|------|------|
| 143  | 123  | 55    | 68   | 0     | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| N.C. | N.C. | N.C.  | N.C. | N.C.  | N.C. | N.C. | N.C. | N.C. | N.C. |
| 382  | 246  | 83    | 0    | 37    | 125  | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 156  | 133  | 34    | 0    | 0     | 78   | 21   | 0    | 0    | 0    |
| 266  | 100  | 43    | 7    | 10    | 0    | 40   | 0    | 0    | 0    |
| N.C. | N.C. | N.C.  | N.C. | N.C.  | N.C. | N.C. | N.C. | N.C. | N.C. |
| 206  | 118  | 53    | 21   | 0     | 0    | 44   | 0    | 0    | 0    |
| 385  | 242  | 115,5 | 0    | 115,5 | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 308  | 269  | 149   | 0    | 78    | 0    | 42   | 0    | 0    | 0    |
| 271  | 205  | 60    | 36   | 46    | 0    | 63   | 0    | 0    | 0    |
| 3485 | 2045 | 206   | 143  | 761   | 287  | 318  | 330  | 0    | 0    |
| 166  | 144  | 55    | 52   | 25    | 0    | 12   | 0    | 0    | 0    |
| 189  | 162  | 87    | 0    | 73    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 174  | 46   | 46    | 0    | 0     | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 143  | 115  | 5     | 82   | 0     | 5    | 23   | 0    | 0    | 0    |
| 221  | 165  | 45    | 59   | 35    | 26   | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 493  | 347  | 89,5  | 89,5 | 40    | 48   | 0    | 0    | 80   | 0    |
| 755  | 503  | 101   | 109  | 92    | 0    | 200  | 0    | 0    | 0    |
| N.C. | N.C. | N.C.  | N.C. | N.C.  | N.C. | N.C. | N.C. | N.C. | N.C. |
| N.C. | N.C. | N.C.  | N.C. | N.C.  | N.C. | N.C. | N.C. | N.C. | N.C. |
| 489  | 374  | 63    | 152  | 52    | 0    | 107  | 0    | 0    | 0    |
| 190  | 159  | 35    | 31   | 0     | 93   | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 438  | 336  | 113   | 2    | 0     | 0    | 219  | 0    | 2    | 0    |
| N.C. | N.C. | N.C.  | N.C. | N.C.  | N.C. | N.C. | N.C. | N.C. | N.C. |
| 348  | 246  | 57,5  | 28,5 | 32    | 118  | 10   | 0    | 0    | 0    |
| 226  | 139  | 49    | 62   | 28    | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| N.C. | N.C. | N.C.  | N.C. | N.C.  | N.C. | N.C. | N.C. | N.C. | N.C. |
| 392  | 303  | 60    | 176  | 0     | 0    | 67   | 0    | 0    | 0    |
| N.C. | N.C. | N.C.  | N.C. | N.C.  | N.C. | N.C. | N.C. | N.C. | N.C. |
| 158  | 138  | 79    | 0    | 0     | 59   | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 191  | 127  | 25    | 0    | 28    | 74   | 0    | 0    | 0    | 0    |
| 450  | 146  | 113   | 33   | 0     | 0    | 0    | 0    | 0    | 0    |
| N.C. | N.C. | N.C.  | N.C. | N.C.  | N.C. | N.C. | N.C. | N.C. | N.C. |
| 724  | 520  | 61    | 0    | 287   | 0    | 172  | 0    | 0    | 0    |
| 90   | 77   | 6     | 33   | 15    | 0    | 23   | 0    | 0    | 0    |

N.C. : Non communiqué

Retrouvez les résultats des élections professionnelles de la Métallurgie dans ce numéro. FO continue de progresser dans les entreprises grâce à l'excellent travail de terrain réalisé par les équipes syndicales et les militants. N'oubliez pas de faire parvenir à la Fédération FO de la métallurgie vos PV d'élections dans les meilleurs délais !

## IF Metall : le progrès pour tous

**Le syndicat suédois de la métallurgie IF Metall tenait son congrès du 19 au 22 mai à Göteborg, réunissant près de 300 représentants de ses 36 branches locales. Très actif sur la scène syndicale internationale, l'organisation avait également invité des métallos de tous les pays, parmi lesquels le secrétaire fédéral Paul Ribeiro, qui représentait FO Métaux.**

« Nous sommes en train de façonner l'avenir ». C'est sous le patronage de ce slogan que le syndicat suédois de la métallurgie IF Metall avait placé son congrès de Göteborg du 19 au 22 mai. Négociation collective, formation, marché du travail, évolutions technologiques... Les sujets de discussion ne manquaient pas, avec pour point commun leur importance dans le développement de l'industrie nationale, sur lequel les métallos suédois comptent pour améliorer les conditions de travail et de salaire. Au cœur de cette ambition, IF Metall accorde une forte importance à la digitalisation et, considérant que l'industrie doit être au centre de l'économie, rappelle que l'humain doit demeurer au premier plan dans cette nouvelle révolution industrielle. Dans cette optique, l'industrie de demain doit également devenir un levier de changement face aux défis de la transition écologique et de la préoccupation environnementale. « L'industrie est envisagée comme une question globale dont toutes les facettes seraient interdépendantes », résume Paul Ribeiro.

Si IF Metall n'oublie pas un nécessaire renforcement de la compétitivité de l'industrie suédoise,



l'organisation insiste pour qu'il ne soit pas réalisé au détriment des salariés, et que les efforts comme leurs retombées soient partagés entre tous les acteurs de l'industrie. Le modèle suédois se caractérise par une proximité forte et des liens de collaboration étroits entre la sphère syndicale et le monde politique. En témoigne d'ailleurs la présence à ce congrès du Premier ministre suédois Stefan Löfven, qui fut président d'IF Metall de 2006 à 2012. L'organisation mise également sur sa grande implication à l'internationale pour atteindre ses objectifs, notamment par un renforcement des collaborations existantes au niveau d'IndustriALL Europe et monde, tant raisonner sur le pré carré industriel national n'a plus de pertinence aujourd'hui. Enfin, pour continuer sa marche vers la modernité, IF Metall a renouvelé son exécutif. Marie Nilsson remplace ainsi Anders Ferbe à la tête de l'organisation.

## CISL : les défis de l'Italie

La Confédération syndicale italienne des travailleurs (CISL) tenait son congrès les 8 et 9 juin à Rome. Parmi les nombreux invités internationaux, le secrétaire fédéral Paul Ribeiro représentait notre organisation lors de l'événement.

« Les similitudes entre la France et l'Italie ne manquent pas », constatait Paul Ribeiro au retour du congrès de la CISL à Rome. Que ce soit au niveau politique, économique ou syndical, les deux pays présentent de nombreux points communs. La CISL s'est réunie à Rome les 8 et 9 juin dans un contexte marqué des élections politiques suite à la démission du 1<sup>er</sup> Ministre, accompagnés d'une montée du populisme. L'économie nationale, malgré la présence de « champions » comme Fiat ou Fincantieri (qui vient de racheter les chantiers navals STX), peine à se stabiliser et reste morose. Dans ce grand pays industriel, les organisations syndicales ont fort à faire.

Comme l'a fait FO Métaux lors de son congrès fédéral de 2016, la CISL a tenu une table-ronde consacrée à la digitalisation et ses enjeux, notamment la place de l'humain dans l'industrie du futur et l'évolution des pratiques syndicales. Un guide sur le sujet a d'ailleurs été remis aux militants italiens. La syndicalisation des femmes



et des jeunes a, comme dans notre pays, été au cœur des échanges. Les intervenants ont été nombreux à souligner l'importance d'une présence efficace de terrain pour accompagner les salariés, bâtir des solutions à leurs problématiques et faire œuvre de pédagogie autour de la question syndicale. « Face à ces problématiques partagées des deux côtés des Alpes, a expliqué Paul Ribeiro, la force des liens entre nos organisations n'en a que plus de pertinence et d'importance. »

## Le droit à la déconnexion

**La généralisation des outils informatiques et numériques au travail a entraîné une exposition constante à l'information professionnelle qui brouille chaque jour un peu plus les frontières temporelles et spatiales entre vie professionnelle et vie personnelle. Cette porosité est accentuée par la mondialisation qui a augmenté le sentiment de devoir être en alerte et compétitif de manière plus globale. Il en résulte une injonction consciente ou non de devoir être connecté pour ne rien rater et ne pas être mis sur la touche qui est bien créatrice de risques psychosociaux.**

**Dans ce contexte, une nouvelle obligation à la charge de l'employeur a été incorporée dans le code du travail et est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. La loi n°2015-994 du 17 août 2015 oblige désormais que soit abordé le droit à la déconnexion dans le cadre des négociations annuelles obligatoires pour toute entreprise de plus de 50 salariés (C. trav., art. L.2242-8, 7°).**

### Qu'est-ce que la déconnexion ?

Il n'y a pas de définition légale mais cette notion recoupe l'idée d'une utilisation raisonnée des outils informatiques et numériques. Celle-ci ne doit pas empiéter sur le temps de repos des salariés qui doivent pouvoir jouir de leurs soirées, week-end et congés. Le salarié a donc droit de ne pas être connecté et de ne pas être contacté pour un motif professionnel en dehors de son temps de travail.

### Qui en bénéficie ?

L'ensemble des salariés sont concernés par ce droit à la déconnexion dès lors que les outils informatiques et numériques sont susceptibles d'empiéter sur leur temps de repos. En outre, il bénéficiera aux salariés en forfait-jour dont la convention n'organise pas ledit droit.

### Qui en a la charge ?

C'est sur l'employeur que repose la responsabilité du plein exercice de ce droit. Autrement dit, il doit mettre en place des dispositifs et favoriser des conditions de travail qui permettront aux salariés de se couper de cette exposition permanente.

Pour rappel, l'employeur est tenu d'une obligation de sécurité, de résultat, de protection de la santé et de la sécurité de ses subordonnés et doit prendre les mesures générales de prévention nécessaires pour prévenir toute atteinte (C. trav., art. L.4121-1 ; Cass. Soc.

22-10-15, n°14-20.173). Si un accident ou une maladie survient et qu'il ne les a pas prises, il engage sa responsabilité pour faute inexcusable (Cass. Soc., 28-2-2002, n°99-18.389).

### Comment est-il mis en œuvre ?

La loi impose que ce sujet soit abordé lors de la négociation annuelle obligatoire et un accord peut être conclu. A défaut, l'employeur devra mettre en place une charte unilatérale sur le droit à la déconnexion après consultation éventuelle du comité d'entreprise, du CHSCT ou de la délégation unique du personnel.

Il convient de veiller à ce que la charte soit annexée au règlement intérieur pour qu'elle devienne opposable et que tous manquements puissent être invoqués par les salariés.

Dans les deux cas doivent y être définies les modalités d'exercice de ce droit et prévu, en outre, la mise en œuvre d'actions de formation et de sensibilisation à un usage raisonné de ces outils.

### Quelles sont les mesures qui garantissent ce droit ?

Elles peuvent être classées dans les trois catégories suivantes et ne sont pas exhaustives : Les mesures de sensibilisation :

- Sur l'opportunité de l'envoi d'un courriel, message ou d'un appel téléphonique ;
- Ne pas solliciter une réponse immédiate si elle n'est pas nécessaire ;

- Formation des managers et salariés ;
- Clarté de l'objet, du contenu et pertinence d'un message ;
- Promotion des échanges directs et en personne.

Les mesures de prévention :

- Paramétrer les gestionnaires d'absence ;
- Prévoir des transferts de courriel, message ;
- Fixer des plages de déconnexion pendant la semaine et le week-end ;
- Prévoir des fenêtres d'alerte si des messages sont envoyés hors horaires autorisés ;
- Désactivation des alertes sonores et visuelles.

Les mesures de répression :

- droit de ne pas répondre à des courriels, messages ou appels téléphoniques professionnels ; en dehors des heures habituelles de travail ;
- blocage des serveurs, instauration de journées sans courriel. ;
- restitution des outils prêtés par l'entreprise les soirées, week-ends et/ ou congés ;
- Interdiction de leur utilisation pendant les réunions.

### Que faire s'il n'est pas respecté ?

Lorsqu'un accord a été signé ou qu'une charte a été mise en place, il est possible d'invoquer des mesures de sanction disciplinaire qui auraient été prévues. Elles s'adresseront principalement aux encadrants qui ne laissent pas leurs subordonnés exercer ce droit.

Il est possible également de saisir l'inspection du travail qui peut dresser des procès-verbaux et mettre en demeure l'employeur en cas d'infraction. Elle pourra prescrire toute mesure utile et, notamment, en cas de danger grave et imminent, ordonner l'arrêt temporaire des activités ou bien saisir le juge des référés en cas de risque d'atteinte à l'intégrité physique d'un travailleur.

En l'absence d'accord ou de charte, il est possible de saisir l'inspection du travail pour faire constater cette infraction et éventuellement engager la responsabilité de l'employeur qui n'aura pas pris les mesures de prévention que lui impose son obligation de sécurité. Les contentieux seront envisageables sur ce même fondement.

## Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 565

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 8 | 3 | 5 | 4 | 9 | 2 | 6 | 7 |
| 2 | 9 | 5 | 3 | 7 | 6 | 4 | 8 | 1 |
| 7 | 4 | 6 | 1 | 8 | 2 | 3 | 5 | 9 |
| 5 | 6 | 4 | 7 | 2 | 8 | 9 | 1 | 3 |
| 9 | 7 | 1 | 6 | 3 | 5 | 8 | 2 | 4 |
| 8 | 3 | 2 | 4 | 9 | 1 | 5 | 7 | 6 |
| 6 | 2 | 8 | 9 | 1 | 4 | 7 | 3 | 5 |
| 4 | 5 | 7 | 2 | 6 | 3 | 1 | 9 | 8 |
| 3 | 1 | 9 | 8 | 5 | 7 | 6 | 4 | 2 |

### Sudoku

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 |   | 8 |   | 7 |   |   |   |   |
|   |   |   | 2 |   |   |   | 7 | 5 |
| 7 |   | 5 |   |   |   |   |   |   |
|   |   | 7 |   |   |   | 5 | 3 |   |
| 4 |   |   | 5 |   | 2 |   |   | 9 |
|   | 7 | 3 |   |   | 4 |   |   |   |
|   |   |   |   |   |   | 8 |   | 2 |
| 9 | 3 |   |   |   | 6 |   |   |   |
|   |   |   |   | 5 |   | 1 |   | 3 |

### Le mot du mois : Ordonnance

Les fameuses ordonnances destinées à réformer le code du travail, que le gouvernement doit adopter fin septembre, jetteront-elles des opposants dans la rue, y causeront-elles du désordre ? Ce serait le paradoxe de cette rentrée puisque le mot *ordonnance* est dérivé du latin *ordinare*, arranger, disposer en ordre, qui a donné en ancien français les verbes *ordonner* et *order*, devenus en 1287 *ordonner*.

Tel est bien le sens premier d'ordonnance, qui signifie d'abord : disposition des choses selon l'ordre et la convenance. Ainsi Ronsard, inspiré par la Bible, imagine-t-il le chaos précédant la Création :

*Avant l'ingenieuse ordonnance du Monde, Le feu, l'air et la terre, et l'enfleur de l'onde Etoient en un monceau confusement enclos..*

On parlera dès lors de l'ordonnance d'une cérémonie (l'ordre dans lequel se succèdent ses différentes phases), voire d'un édifice, d'une peinture ou d'une pièce musicale, c'est-à-dire la composition harmonieuse de leurs éléments. De là, et comme l'ordre vient souvent d'en haut, on fit logiquement référence au commandement d'une autorité supérieure : les ordonnances du Seigneur, qu'on n'invoque plus guère, mais surtout celles émanant d'un magistrat (une *ordonnance de non-lieu*) ou du pouvoir politique, et d'abord royal. L'occasion de rappeler, à toutes fins utiles, que ce sont les trois ordonnances de 1830 qui provoquèrent la Révolution de Juillet et la chute de Charles X.

Le modèle de l'ordre restant l'armée, on peut y trouver aussi un *ordonnance* (souvent au masculin), soldat attaché au service domestique d'un officier. Et tandis que celui-là doit suivre partout celui-ci, à l'inverse, c'est le malade qui suit l'ordonnance délivrée par le médecin, prescription écrite dans laquelle on retrouve l'idée d'un ordre (des médicaments) à respecter scrupuleusement. Pour autant, bien sûr, que l'on parvienne à déchiffrer l'écriture du toubib.

### Mots croisés n° 566

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| A |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| B |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| C |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| D |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| E |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| F |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| G |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| H |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| I |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
| J |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |

Solution du n° 565

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
|   | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| A | R | E | V | O | L | U | T | I | O | N  |
| B | A | N | A | R | C | H | I | S | M | E  |
| C | V | T |   | I | O |   | G | A | N | T  |
| D | A | R | R | O | S | E | R | A | I | T  |
| E | L | E | O | N |   | R | E | K | P | O  |
| F | E | L |   | M | I |   | O | Y |   |    |
| G | M | A | R | G | U | E | R | I | T | E  |
| H | E | C | I | A | R |   | L | E | U |    |
| I | N | E | G | R | I | L | L | O | N | S  |
| J | T | R | A | P | E | Z | I | S | T | E  |

#### Horizontalement

A. Série de virages à droite et à gauche. B. Il change souvent de camp. C. Peau de vache. Chasseresse. D. Servi avec une spécialité. Rame en pleine rue. Bâti sans tête. E. Non compris. Note. F. Fut un syndicat présent dans de nombreuses classes. Il arrive d'une traite. G. Société anonyme. Couche, souvent où il ne faudrait pas. H. Aimée de Zeus. Ne va pas droit au but. Non dit. I. Fleurs de prix. J. Elle est adepte d'une discipline de fer.

#### Verticalement

1. Souvent sur scène, sans jouer le premier rôle. 2. Il peut voir la France en face. 3. Action séparatiste. Négation. Ouverture du scrutin. 4. Encore plus ratés dans un tel désordre. Au sein de la gentry. 5. Rencard. Grand train. 6. Ses revers font ses succès. Entre les mains de la mariée s'il est de bonne composition. 7. Qualifie une toile de bêtes. 8. Fut cuisiné sans résultat. Champion. Sans mise. 9. Point de côté. 10. Elle dirige une entreprise de démolition.



La dépendance ?  
En cotisant, j'ai des  
services pour moi et mes  
parents dépendants.

Et demain, une rente  
pour moi.



Parfois je me dis :  
et si je disparaissais ? Qui  
s'occupera des enfants ?  
De leurs études ?

... cotiser pour protéger  
mes enfants, c'est vital !

Unis par des garanties  
qui assurent l'avenir

**Décès, dépendance, lorsque vous cotisez à l'OCIRP, vous protégez votre famille.**

L'OCIRP, assureur à dimension sociale géré par les représentants des salariés et des employeurs, unit des organismes de prévoyance afin d'offrir des garanties complémentaires aux salariés dans le cadre d'un contrat collectif. Plus de 6 000 000 de garanties protègent ainsi les salariés cotisants par l'intermédiaire de plus de 1 300 000 contrats d'entreprises.



[www.ocirp.fr](http://www.ocirp.fr)



**OCIRP**

unis par excellence

**Les garanties OCIRP sont diffusées par les organismes de prévoyance membres des groupes de protection sociale** AG2R LA MONDIALE - AGRICA - APICIL - AUDIENS - HUMANIS - IRCEM - KLESIA - LOURMEL - MALAKOFF MÉDÉRIC, **les organismes de prévoyance** AG2R-MACIF PRÉVOYANCE - ANIPS - APGIS - CAPSSA - CIPREV - CREPA - IPBP - IPECA Prévoyance - IPSEC (Groupe HUMANIS) - UNIPRÉVOYANCE, **et les partenaires** IDENTITÉS MUTUELLE - MUTEX - PREVAAL - UNMI. (Liste janvier 2015)



# RELEVONS ENSEMBLE

## le défi de l'innovation sociale

**ASSUREUR D'INTÉRÊT GÉNÉRAL,**  
KLESIA est un organisme paritaire  
à but non lucratif qui se concentre sur  
la protection des personnes :  
en complémentaire santé, prévoyance,  
épargne retraite et action sociale.  
Son action s'inscrit dans une démarche  
responsable, tant à l'égard de  
ses clients que de ses partenaires.